

# Autoroute A 104

## Jacques Masdeu-Arus : "le tracé rouge, véritable contournement de Poissy"

*L'Autoroute A 104 est de nouveau en question. Cinq tracés sont, aujourd'hui, à l'étude. Jacques Masdeu-Arus estime, pour sa part, que le tracé "historique" est le seul envisageable pour Poissy. Il aura, explique-t-il, l'avantage d'offrir aux automobilistes la possibilité de contourner la ville. Une véritable déviation qui en terminerait des embouteillages, notamment aux abords de la collégiale.*



Ce tracé offrira aux automobilistes la possibilité d'éviter le centre-ville de Poissy.

**Poissy-Les-Nouvelles :** "La Commission Nationale du Débat Public vient de lancer la concertation sur le prolongement de l'A 104, comment accueillez-vous ce débat ?"

**Jacques Masdeu-Arus :** "Avec quelques regrets et une immense espérance. Des regrets parce qu'en 2006 nous n'en sommes, hélas, encore qu'à débattre non plus tellement sur le bien-fondé du prolongement de l'A 104 mais surtout sur le tracé."

Le courage politique aura manqué pour ce dossier car il est en fait bouclé depuis 15 ans et aujourd'hui nous roulerions tous sur cette Emclienne !

Cependant, je nourris l'espérance qu'enfin nous aboutissions à une réelle décision, suivie d'effets celle-là, et ainsi que la commission rende un rapport préparant la décision du gouvernement.

Rien ne serait pire que les conclusions du Président Bergougoux n'aboutissent à un constat d'échec".

**P-L-N :** "Pensez-vous qu'il y ait réellement unanimité sur le principe du prolongement ?"

**J.M-A :** "C'est ce que nous entendons. Unanimité je le pense, reste à ce qu'elle se transforme en volonté de faire. Car rien n'est plus simple que de dire oui au prolongement mais, dans le même temps de trouver toutes les bonnes raisons pour condamner tel ou tel tracé et ainsi "botter en touche", si vous me permettez cette expression rugbyistique, afin de proposer un tracé qui passe chez le voisin !"

**P-L-N :** "Ce n'est pas votre cas ?"

**J.M-A :** "Non. Mon choix est clair et connu de tous : le tracé rouge, ou encore appelé "historique" (c'est dire depuis le temps que nous en parlons !), ou encore "rive droite".

Je précise toutes ces appellations pour que chacun comprenne de quel tracé l'on parle.

J'ajouterai qu'il ne s'agit pas du tracé du maire de Poissy, il s'agit du seul tracé qui résolve ce que

tous les Piscicacais attendent et demandent : à savoir le désengorgement et la fin de l'asphyxie de notre ville. C'est donc le tracé des Piscicacais. Pour le dire autrement, il en va du vrai contournement de Poissy. Tout autre tracé, quelles qu'en soient ses qualités, ne répond pas à cette question : réduire le flot de véhicules de poids lourds, véhicules légers et de transit qui passent tous les jours soit au pied de la Collégiale, soit par le pont de Poissy".

**P-L-N :** "Mais pensez-vous aux riverains de l'Île de Migneaux ?"

**J.M-A :** "Bien sûr. Ils savent que les études ont démontré qu'un passage sous-fluvial, idée que j'avais défendue, n'est pas possible à cause de la pente trop forte pour rejoindre l'échangeur de Poissy-Orgeval et la plaine de Carrières-sous-Poissy. Dès lors, afin de résoudre au mieux le franchissement aérien du fleuve, il a été acté qu'il s'agira d'un pont tunnel d'où la neutralisation des nuisances sonores. Il peut être également envisagé un pont suspendu, à travers un concours international, par exemple, ce qui peut très bien s'insérer dans le site et éviter l'implantation d'une pile sur l'île".

**P-L-N :** "Pourquoi pas dans ce cas le tracé bleu ou le tracé vert ?"

**J.M-A :** "Le tracé vert oublions-le. Il franchit la Seine une première fois après avoir traversé la plaine d'Achères, ce que combattent, à juste titre, les Achérois, et reprend le tracé du viaduc.

Quant au tracé bleu, outre qu'il traverse le massif forestier de Saint-Germain, il ne répond en rien ni à la déviation que j'ai évoquée, ni aux besoins économiques de notre région. De plus, comment sort-il du massif forestier et à quel endroit ? À la hauteur des résidences du haut de l'avenue Fernand Lefebvre ? Puis il longe l'A 14 ce qui nécessitera son doublement. Autant dire que ce projet mettrait alors en péril toutes



L'A 104 permettra le contournement de Poissy explique J. Masdeu-Arus.

les protections qui aujourd'hui assurent la tranquillité des riverains tant des résidences de la Croix-en-Laye, des Poiriers et de la Colomberie.

N'oublions pas que la Vallée de la Seine possède certes une fonction résidentielle, mais aussi et surtout une fonction économique. La Vallée de Seine (de Conflans à Bonnières) a été retenue au rang des Opérations d'Intérêt National (OIN) pour son développement des 20 ans à venir. Si nous voulons que les entreprises actuelles demeurent et que de nouvelles s'implantent, il leur faut des conditions de circulation aisées. Seul le tracé rouge répond à ces exigences. Car l'emploi et le développement économique sont sources de richesses et alors de bien vivre pour les Yvelinois. Sans cela nous deviendrons le "village gaulois" des Yvelines. Nos emplois seront perdus, nos jeunes seront partis... alors nous ne serons pas un havre

de paix mais un désert !"

**P-L-N :** "D'autres communes combattent ce tracé, votre position n'apparaît-elle pas que "piscicacais" ?"

**J.M-A :** "Pas du tout. Mon combat dépasse les frontières de Poissy. Tout d'abord ce projet, avec ses aménagements en partie couverts, en partie souterrains, en partie décaissés avec merlons de protection, n'a plus rien à voir avec les premières esquisses des années 90 où la chaussée était au niveau du sol. Cela était inacceptable et je m'y étais opposé comme j'avais combattu le premier profil de l'A 14. Pour ce dernier, nous avons obtenu les aménagements en conséquence. Nous devons obtenir la même chose pour les riverains concernés : de Carrières-sous-Poissy, commune pour laquelle cette réalisation est la seule chance de réunification de ses quartiers, jusqu'à Maurecourt".



**Mardi 2 mai 2006 à 20h 30**  
Réunion publique au Centre de Diffusion Artistique - 53, avenue Blanche-de-Castille  
78300 Poissy